

Quelques jours après avoir été postée sur Dailymotion, la vidéo de la performance est étrangement retirée... Pas fiers, chez Réservoir Prod ?



Bilan de l'imposture

L'affaire enfle : triple passage au Zapping, interviews sur Canal +, Europe1, Direct 8, gros buzz dans les journaux et sur le net, et comble d'infortune, Raffarin qui brocarde Delarue en direct sur le plateau du Grand Journal...

La semaine suivante, la direction de France 2 sermonne l'animateur-producteur. Patricia Boutinard Rouelle, Directrice de l'unité documentaires et magazines de la Deux se confie à 20 minutes : "Les propos tenus sont inacceptables pour une chaîne de service public. Il faut être plus vigilant au moment des pré-enquêtes sur les invités (...) À l'avenir, les sujets choisis pour les directs seront moins délicats."

Ou comment une imposture de L'Écho boutte la trash-TV hors du service public ! Plus tard, j'apprendrai qu'Estelle Gilles, ma "coach", a été licenciée. Une question demeure : fallait-il que Delarue punisse une simple employée, histoire de marquer le coup, ou est-ce le principe "sujets glauques en direct" qui est en cause, comme le justifie justement la direction de France 2 ? Ça se discute.

Quoi qu'il en soit, soyons rassurés pour Jean-Luc, la sécurité de son emploi est, elle, préservée, comme le précise une brève sur le site web de Réservoir prod qui stipule que "suite à quelques parutions récentes, France 2 et Jean-Luc Delarue réaffirment leur confiance mutuelle et la poursuite de leur collaboration". Ouf.



Notre serial-branleur fait la une...